

adskedoù **Le mensuel de la ville de Lanester**

reflets



14. Patrimoine communal

nos richesses

7. Votre avis sur les
Maisons de quartier

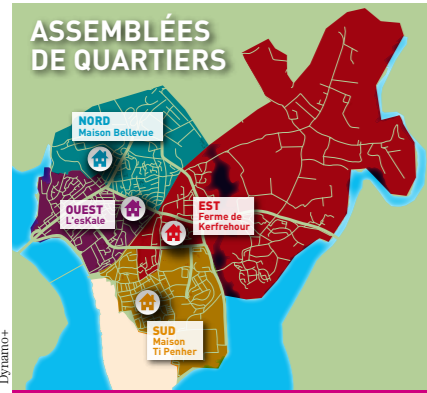


8-9. Concertation
numérique : bilan



19. Potagers à partager





7. Nos maisons



19. Nos terres

- projet prenant en compte les problématiques de développement durable
- information relative à la vie associative
- information concernant le schéma de développement numérique
- les informations concernent parfois un quartier bien précis de notre ville

+ d'infos sur lanester.com



12-17. Nos richesses



20-21. Nos aînés

n°254
page à page

4-5. agenda

Le tour de vos sorties en un clin d'œil

6-9. en ville

Carnaval conté, Maisons de quartier, concertation numérique

10. jeunesse

Festival de l'Enfance et de la Famille

11. images

12-17. reportage

Patrimoine communal

18. zoom

Les Chaos de l'Aven

19-21. actions

Potagers en partage, maladies neurodégénératives

22-24. bouger

Exposition Olivier Lapicque, spectacle musical, fête du sport

25. pratique

26-27. tribune

Mensuel édité par la Ville de Lanester
1 rue Louis Aragon - CS 20779
56607 Lanester Cedex
e-mail : reflets@ville-lanester.fr
02 97 76 81 81

reflets

Directrice de la publication
Thérèse Thiéry

Responsable de la rédaction
Yvon Jégoudé

Rédactrice en chef
Valérie Roch

Journaliste
Faustine Pognon

Ont collaboré à ce numéro
Richard Quéro, Guillaume Donias

Conception et mise en page
Dynamo +

Direction artistique
Denis Pichelin

Photo de couverture
F. Betermin

Impression
La Mouette communication
Tirage à 12 440 exemplaires

Dépôt légal : à parution
I.S.S.N 168-1217



Imprimé sur du papier certifié PEFC
(issu de forêts gérées durablement)



édito



Thérèse THIÉRY
maire de Lanester

Coup d'envoi

Le mois d'avril marque le début de la saison des grands événements sportifs lanestériens. La fête du sport organisée en partenariat avec l'OMS va permettre à plus de 200 enfants de découvrir de nombreuses pratiques sportives présentées par une douzaine d'associations. Ce coup d'envoi printanier sera rapidement suivi de la course des jeunes organisée par l'AC Lanester 56. D'ici le mois de juillet, d'autres événements d'envergure animeront la ville avec de nombreux sportifs et bénévoles. Tournoi de basket handicap organisé par le FLL Basket, Tournoi des Trente du R2L, tournoi de Pâques de l'ASL, grand prix cycliste de la ville, course des 15 km de Courir à Lanester et bien d'autres manifestations font vivre le sport et façonnent l'image d'une ville dynamique et accueillante.

Le monde sportif lanestérien peut s'appuyer sur un soutien fort de la ville. Nous poursuivons les investissements pour entretenir les équipements et offrir un cadre très favorable à l'essor des associations sportives. Le 8 avril nous aurons le grand plaisir d'inaugurer le nouveau terrain de football synthétique. Cet investissement important va considérablement améliorer les conditions de pratique et élargir les créneaux disponibles. Les terrains du centre-ville sont désormais libérés pour reconfigurer l'espace Mandela-Dulcie September. De nouveaux projets d'aménagements seront bientôt proposés aux Lanestériens. La ville est en mouvement et c'est en équipe que nous construisons notre avenir.

#.#.#.

médiathèque Elsa Triolet

FESTIVAL ENFANCE ET FAMILLE

Heure du conte Balade contée à Penn Mané : des Contes à partager en musique !

Mettez le chemin sous vos pieds, ouvrez grand vos oreilles, vos yeux et laissez-vous guider par les conteurs de Brocéliande et les notes de musiques. Qu'on se le dise les contes peuvent nous mener loin, très loin !!!

→ **Mercredi 8 avril à 17h**
Départ à 16h45 de la médiathèque en bus ou RDV 17 h à Penn Mané. Inscriptions conseillées pour le trajet en bus.



Lecture et découverte Passe-moi une histoire...

Moment d'échange et de partage entre petits et grands, autour des trésors de la littérature jeunesse. Une fresque sera proposée à l'entrée de la salle jeunesse pour conserver une trace de cette rencontre (dessin, collage...)

→ **Samedi 11 avril 15h-17h**
Salle Jeunesse

Chantine

Rendez-vous musical autour des comptines d'ici et d'ailleurs pour le plaisir des petits et grands.

→ **Mercredi 15 avril 10h30-12h**
Auditorium Tam-Tam

Le rendez-vous des Mangavores

Pour découvrir et discuter des mangas de la médiathèque.

→ **Vendredi 10 avril à 17h**
Mezzanine

Médiathèque Elsa Triolet
Rue Jean-Paul Sartre
02 97 89 00 70
mediatheque@ville-lanester.fr
www.mediatheque.ville-lanester.fr

Espace Jean Vilar

Théâtre « Le porteur d'histoire »

Théâtre en Do

Un homme qui enterre son père, un trésor colossal accumulé à travers les âges, des carnets mystérieux, une famille légendaire et secrète... Au fond tout ça n'est qu'une histoire. Juste une histoire ?

→ **Samedi 11 et dimanche 12 avril, 17h30**
Plein : 7€ et réduit : 5€ (moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi)
Renseignements :
theatreendo.over-blog.com
02 97 76 02 06

Jeune Public « Chübichai »

Le Chübichai est un enfant au visage rond comme la lune qui part à la recherche de sa maman et qui rencontre des personnages étranges... Deux comédiennes façonneuses manipulent les personnages nés de terre. La voix se modèle au rythme des masques naissants.

→ **Mardi 28 avril à 10h & 14h30**
Mercredi 29 avril à 10h & 14h30
Dès 3 ans - durée : 35 minutes
Tarif unique : 5€



Humour Wurre Wurre

Un duo burlesque jubilatoire et hilarant entièrement consacré à la promotion de l'inutile. Ces rois du bricolage subversif, voltigeurs sans filet, acrobates facétieux, repoussent les limites de l'absurde et manient l'humour sans retenue.

→ **Jeudi 30 avril - 20h30**
Tarifs : 18€, 15€, 12€, 5€



Espace Jean Vilar
Place Delaune
02 97 76 01 47
espace.jeanvilar@ville-lanester.fr

Animations Abadennoù

Fête du printemps

Chasseurs et boulistes
Lundi 6 avril
Parc du Plessis

Bal musette

Balajo
Lundi 6 avril
Salle Delaune

FESTIVAL ENFANCE ET FAMILLE

(détails p.10)
Du 8 au 18 avril

Conférences

La socialisation du petit enfant
Mercredi 8 avril (20h-22h)
Salle tam-tam, médiathèque Elsa Triolet



Kermesse paroissiale

Paroissiens de Lanester
Dimanche 26 avril
Parc du Plessis, 12h à 19h

Fête des plantes

Fleurir Lanester
Dimanche 26 avril
Salle et place Delaune, 9h-17h (gratuit)

Troc et puces

Amis en kilt
Vendredi 1er mai
Parc du Plessis, 8h

Troc et puces

E.L.A.N.S
Dimanche 3 mai
Espace Jean Vilar, 9h

Loto

Place des Rencontres
Samedi 9 mai
Salle Delaune, 20h30

Rando gourmande

Les enfants du Plessis
Samedi 9 mai
Départ salle de l'association, à partir de 17h

Troc et puces

A la croisée des chemins
Dimanche 10 mai
Parc du Plessis, 9h

Sport Sport

Handball

N1M / CAEN
Samedi 11 avril
Salle Jean Zay, 20h45
N3F / Plouagat (18h45)
N1M / Asnières (20h45)
Samedi 9 mai
Salle Jean Zay

Tournoi fête des jeunes

AS Lanester
Dimanche 5 avril
Stade de Locunel

Fête du sport

(détails p 24)
Samedi 11 avril
Salles J. Zay, L. Lagrange, Coubertin

Match de gala de football

Au profit d'Ambre la débrouille
Dimanche 19 avril
Stade A. Le Bail, 10h

Concours canin obéissance

Amicale canine
Samedi 25 et dim. 26 avril
Terrain de Malachappe, 8h

3^e Circuit des jeunes

Avenir Cycliste Lanester 56
Dimanche 26 avril
Rues de la ville, 13h30/17h

Trail des pirates

Lanester Trailers Team
Vendredi 1^{er} mai
Salle Pierre François (Saint-Niau)

Pétanque

Pétanque Lanestérienne
> Grand prix de la ville triplètes seniors
Vendredi 1^{er} mai, 14h
> Championnat du morbihan
Dimanche 3 mai, dès 8h30
> Grand prix de la ville triplète vétérans
Mardi 5 mai, 14h
Pétanquodrome de kervido

Expositions Diskouezadegoù

Olivier Lopicque

(détails p.22)
Mardi 7 avril au samedi 27 juin
Galerie La Rotonde, Hôtel de Ville

Et aussi... Hag ivez...

Journée mondiale de l'autisme

2^e Soirée des lotus
Jeudi 2 avril
Espace Mandela (plan d'eau), 19h

Journée mondiale Parkinson

Pôle d'entraide neurologique
Samedi 18 avril
Salle Delaune, 14h

Commémoration

Journée Nationale de la Déportation
Dimanche 26 avril
Monument aux Morts, 11h

Armistice du 8 mai 1945
Vendredi 8 mai
Cimetière de Corpont, 9h
Monument aux Morts, 11h

1 et 2 Tous les sports en fête le 11 avril !

Vous souhaitez annoncer un événement ?
Formulaire en ligne sur

www.lanester.com

Sortie des anciens

Les Lanestériens âgés de 70 ans et plus ainsi que leurs conjoints sont invités à la sortie des anciens mercredi 20 mai. Inscriptions du mardi 7 au jeudi 30 avril (sauf le mercredi matin) au Service d'Action Sociale (rez-de-chaussée de la Mairie) sur présentation d'une pièce d'identité. Participation financière de 19 € par personne. Justificatif de domicile à présenter pour les Lanestériens arrivés depuis juin 2014.

Recrute animateurs

L'Association EPAL, recrute pour des séjours Vacances Adaptées, des animateurs (avec ou sans BAFA) prêts à s'investir dans l'encadrement de projets proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap. Plus d'infos sur www.epal.asso.fr


Stage armées-jeunesse

La commission armées-jeunesse (organisme consultatif auprès du ministère de la Défense) propose aux étudiants et jeunes diplômés de moins de 27 ans de niveau bac + 3 à + 7, des contrats et stages dans différents domaines (informatique, physique, communication, relations internationales...) au sein des Armées (terre, air, marine), des services communs du ministère de la Défense, des établissements d'études et de recherche de la direction Générale de l'Armement. Plus d'infos sur www.defense.gouv.fr/caj

INTERQUARTIER

carnaval conté

18 AVRIL À 15H
Carnaval
L'ESKALE

 Le carnaval de l'escale revient ! La 2^e édition aura lieu samedi 18 avril sur le thème du conte. Venez déguisé !
Loup y es-tu ?



SAMEDI 18 AVRIL 2015
CARNIVAL
«Les contes»
L'esKale : Quartier KESLER DEVILLERS
DEFILE
A PARTIR DE 15H

Sont attendus :
le petit chaperon rouge,
les 3 petits cochons,
la mère-grand, barbe bleue,
cendrillon, le chat botté,
la belle au bois dormant,
Hansel et Grétel, le loup,
les 7 chevreaux, le petit
poucet, Peau d'âne, des
géants, des fées, des gnomes,
des oies, des loups, des
enfants, des princes et
des princesses...

Venez nombreux!!!
Renseignements : 06 70 76 07 60

tenues façon kimono et un dragon géant issu du conte asiatique « l'histoire de la nouvelle année ».

Conte lanestérien

En ouverture du carnaval, la version lanestérienne du Petit chaperon rouge réécrite par les enfants du quartier de Kesler sera contée avec Kamishibaï à l'appui. Sur le chemin de Saint Niau, Bétamèche, petit chaperon multicolore va vivre des drôles de péripéties.

Puis place au défilé : petits cochons, fées, lutins, princesses, chaperons rouges déambuleront dans le quartier. Lecture et défilé auront creusé les conteurs qui se régaleront d'un goûter. Gâteaux et boissons sont les bienvenus pour sustenter chaperons rouges, loups et autres personnages de contes affamés. Après le défilé des costumes, celui des jeux : chamboule-tout, pêche à la ligne, billard hollandais et autres jeux d'adresse animeront le quartier.

Dernière minute

Rendez-vous est donné à l'escale à 15h. La fête aura lieu dans le quartier de Kesler Devillers mais sera ouverte à TOUS les Lanestériens. Chacun est invité à se mettre dans la peau d'un personnage de conte. Les garçons de Kesler Devillers seront en loups et les filles en chaperons rouges, les habitants de Kerfréhour viendront chapeautés comme le chat, ceux de Bellevue préparent des

Les petits lutins préparent ce carnaval depuis un certain temps. Pour les retardataires ou les finitions de dernière minute, l'escale sera ouverte tous les jours la semaine précédant le carnaval. A votre disposition pour figoler les déguisements, une machine à coudre et les conseils avisés d'Alexandre, agent de développement local qui chapeaute cette journée carnavalesque.

MAISONS DE QUARTIER

comme à la maison

 **Donnez un nouveau souffle aux Maisons de quartier en donnant votre avis.**
Un questionnaire est prévu à cet effet sur www.lanester.com

Une Maison de quartier c'est quoi au juste ? C'est votre maison, un lieu ouvert à tous les Lanestériens et pas seulement aux habitants du quartier concerné. Libre à vous de fréquenter celle (s) de votre choix. C'est un lieu de proximité où les habitants se retrouvent pour participer à des activités et qui contribue à créer une vie, une ambiance dans le quartier.

Quatre maisons

La nouvelle charte de la démocratie participative a refondu la carte des quartiers dessinant ainsi quatre zones. À chacune correspond une maison : nord, sud, est, ouest. Chaque maison est gérée par un agent de développement local, responsable du lieu et de son animation en lien avec les usagers et les partenaires.

Chez vous

Les maisons réorganisées, le moment est venu de s'attaquer au fond : leur fréquentation. Vous l'avez compris, sans vous, Lanestériens, ces maisons de quartier n'ont pas lieu d'être. Une maison sans habitant n'a en effet pas grande utilité. Et pour être fréquentée, la maison doit être adaptée aux envies et besoins des Lanestériens. CQFD. La question vous est donc posée. Que pensez-vous et qu'attendez-vous de votre maison de quartier ? Pour donner votre avis, un questionnaire est en ligne sur le site Internet de la ville www.lanester.com L'idée est simple : booster la vie de quartier !



La nouvelle carte des quartiers répartis en 4 zones

Nord	Maison Bellevue	4 bis rue Pierre Le Bouhart	Lydia Deshayes 06 78 12 14 25 02 97 81 37 94
Sud	Maison Ti Penher	27 rue Jules Ferry	Méline Iglesias 06 78 12 79 19 02 97 76 49 97
Est	Espaces de proximité de Kerfréhour	Ferme de Kerfréhour et local Bâtiment H Porte A Rue Marie Laurencin	Aurélia Le Sauce 06 78 12 75 90 02 97 81 01 74
Ouest	L'esKale	Rue Louis Pergaud	Alexandre Dersoïr 06 70 76 07 60 02 97 81 27 49

numérique : bilan de la concertation

De novembre 2014 à février 2015, les Lanestériens ont participé à une large réflexion collective dans le cadre du nouveau dispositif de concertation. Avec plus de 600 contributions, l'expérience se révèle riche d'enseignements et porteuse d'avenir.

Inscriptions dans les écoles

1^{ère} inscription dans une école maternelle publique :

L'enfant doit être né avant le 31 décembre 2013 inclus. L'inscription s'effectue au service enseignement de l'Hôtel de ville :

à partir du 27 avril 2015 pour les enfants habitant à Lanester à partir du 1er juin pour les enfants extérieurs à la commune.

1^{ère} inscription dans une école élémentaire publique :

Pour les enfants scolarisés en 2014/2015 en grande section dans une école publique de la commune, un certificat d'inscription en classe de CP sera édité par la mairie et remis aux écoles maternelles respectives. Les parents devront se présenter à l'école élémentaire précisée sur le certificat.

Documents à fournir : livret de famille et justificatif de domicile
Renseignements :
Direction Affaires Scolaires (Hôtel de Ville, 1er étage)
02.97.76.81.92 – enseignement@ville-lanester.fr

Enseignement bilingue français - breton dans les écoles maternelles Eugénie Cotton et Renée Raymond ainsi qu'à l'élémentaire Romain Rolland.

Formulaires d'inscription et demande de dérogation du périmètre scolaire à télécharger sur www.lanester.com

« **Aujourd'hui, avec le numérique, tout le monde peut échanger, proposer des choses. C'est un changement essentiel** » a expliqué Michel Briand, membre du Conseil National du Numérique, lors de la réunion de clôture du cycle de concertation « Lanester territoire numérique : vous en pensez quoi ? »

Pendant trois mois, mutualisation et partage ont ainsi été mis en pratique avec différents dispositifs. L'objectif : toucher le plus grand nombre possible d'habitants pour recueillir avis, points de vue et propositions d'actions. Et nourrir ainsi la réflexion de la municipalité qui travaille à l'adoption courant 2015 d'un Schéma de Développement du Numérique qui doit permettre de mieux répondre aux attentes des administrés et préparer le service public de demain.

A votre avis D'ho soñj ?

Réunions publiques en présence d'intervenants, questionnaires et espaces de contribution libre en ligne, agents de la collectivité allant directement à la rencontre d'habitants... C'est tout un ensemble de dispositifs qui ont impulsé une véritable ébullition pendant plusieurs semaines. Les nouvelles assemblées de quartier ont ainsi réfléchi sur le thème du service public municipal numérique, tandis qu'un « atelier citoyen », composé d'un groupe hétérogène de volontaires et de personnes tirées au sort, a été constitué afin de réfléchir au Lanester du futur... L'ensemble de ces dispositifs a permis de recueillir plus de 600 contributions qui dressent un état

des lieux détaillé, assorti de propositions concrètes et pertinentes.

Bilan Rentiñ-kont

Avec une large majorité de foyers équipés, la plupart des participants se déclare à l'aise avec les nouvelles technologies tout en soulignant le fait qu'elles ne doivent pas remplacer les relations humaines. Il s'agit plutôt d'être libre de vivre avec et non de subir, en choisissant les outils en fonction de ses besoins. Pour l'atelier citoyen, l'enjeu majeur concerne l'apprentissage et l'accompagnement des publics pour faire gagner en autonomie et lutter contre l'exclusion, avec par exemple la mise en place d'ateliers de formation et d'accompagnement dans des lieux de proximité identifiés par tous. Un exemple ? La mise à disposition d'un ordinateur en mairie pour l'accès aux démarches en ligne, avec de l'aide possible si besoin.

Connu par 31% des répondants, le Cyberlan est un lieu à l'utilité reconnue dont les participants soulignent la nécessaire évolution et le besoin d'une meilleure communication afin d'en faire un outil « vitrine » des évolutions du numérique.

Les démarches en ligne sont appréciées notamment pour leur gratuité et leur simplicité d'utilisation. Les participants souhaitent aller plus loin avec de nouvelles propositions, comme la mise en place de passerelles avec les démarches proposées par d'autres niveaux de collectivités ou la création de fiches « incidents » pour pouvoir signaler un problème... Tout en veillant à ne pas en exclure les non connectés.



D. Pascal

Support de cette dématérialisation, le site de la Ville est connu par 85% des répondants qui le jugent agréable et lisible, mais pas forcément intuitif ni complet. Certains participants ont formulé le souhait d'un investissement plus soutenu des réseaux sociaux et l'amélioration de la diffusion des publications officielles.

Et après ? Ha goude ?

D'autres propositions ont émergé, comme la création de cartes collaboratives, l'installation de panneaux d'informations numériques ou encore la mise en place d'une journée festive et conviviale sur cette thématique synonyme d'avenir et de vivre ensemble pour la plupart

des participants. On note également un réel engouement pour la participation numérique, puisque 64% des répondants se disent intéressés pour donner leur avis en ligne. Elus et services de la Ville ont donc pris acte de cet état des lieux et des différentes propositions. La prochaine étape sera marquée par l'adoption du Schéma de Développement du Numérique (en cours d'élaboration) qui sera voté au Conseil Municipal. Les décisions prises seront ensuite explicitées auprès des participants.

Synthèse de la concertation sur le numérique consultable sur

www.lanester.com

Un atelier « tablette numérique » à la médiathèque : un exemple d'accompagnement des publics souhaité par les participants de la concertation

Alertes-commerces

La CCI du Morbihan propose un service gratuit d'alerte par SMS en cas de vol ou d'escroquerie à l'intention des commerçants et artisans. Les services de Gendarmerie ou de Police diffusent l'alerte par un SMS collectif qui décrit les faits signalés et donnent les renseignements connus sur le ou les auteurs.

Inscription en ligne sur le site : www.alerte-commerces-56.fr

Bon voisinage

Nous vous rappelons que les travaux d'entretien, de bricolage, et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-19h30
- les samedis : 9h-12h et 15h-19h
- les dimanches et jours fériés : 10h-12h

Il est interdit de porter ou allumer un feu ou un barbecue dans les bois, forêts, plantations, reboisements et landes, ainsi que dans les terrains qui en sont situés à moins de 200 mètres. Des dérogations peuvent être accordées par le maire après instruction d'un dossier complet.

En dehors de ces périmètres, le brûlage de végétaux coupés est autorisé du 1er mars au 31 octobre, sauf si l'avis du SDIS est défavorable. Il doit toutefois faire l'objet d'une déclaration en mairie au moins 3 jours avant la date prévue.

Imprimé de déclaration disponible sur

www.lanester.com

j'écris ton nom fraternité



Un festival sur le thème de la fraternité avec pléthore d'activités pour enfants, parents et grands-parents

Le 28^{ème} festival de l'Enfance et de la Famille aura pour fil conducteur « J'écris ton nom fraternité » en réponse aux événements bouleversants survenus en janvier.

Comment contrer la barbarie ? En instaurant la fraternité. C'est ce qu'ont eu en tête les organisateurs du festival. A l'aune des événements tragiques de janvier dernier, ils ont choisi de donner au festival Enfance et

Famille le thème « J'écris ton nom fraternité », en écho au poème de Paul Eluard « Liberté ». Le festival devient l'occasion de s'interroger et de créer des actions autour de la fraternité et du lien qui construit et renforce notre humanité.

10 FOIS 4 BOUGIES

Un anniversaire pas comme les autres : une fête champêtre pour les 40 ans du centre de Penn Mané. Enfants, parents, grands-parents sont invités à jouer, rire, rêver avant de souffler 40 bougies lors du goûter d'anniversaire. Vendredi 17 avril - 15h-17h - Centre Penn Mané, rue du bol d'air

Programme complet sur www.lanester.com

Partage

Pour les petits et leur famille cela se concrétise en contes, comptines et goûter à partager, en atelier d'éveil psychomoteur, en soirée cabaret et en jeux dans tous les coins. Nouveauté 2015, le passage du permis roller pour patiner, rouler en famille et entre copains lors du « roller time » jeudi 26 avril place Delaune de 14h à 17h30.

Conférences

Les parents dont la mission éducative est aussi enrichissante qu'elle peut être déstabilisante, trouveront des clés de compréhension lors de deux conférences échanges. La première abordera « la socialisation du petit enfant » pour qui au début tout est « lui », puis « à lui » et qui peu à peu se tourne vers ses pairs, enfants et adultes. Une psychologue et une formatrice en communication évoqueront les pistes pour comprendre et accompagner les interactions chez le jeune enfant. La deuxième conférence aura pour thème « l'enfant, la violence, parlons-en ensemble ». Face à un enfant confronté à la violence ou au harcèlement, Georges FOTINOS* évoquera les signes de ces difficultés et les démarches de prévention.

*Ancien inspecteur général de l'Education Nationale, membre de l'Observatoire international de la violence à l'école, et du Conseil d'administration de l'UNICEF France.

CONFÉRENCES

La socialisation du petit enfant Mercredi 8 avril - 20h-22h - Salle tam-tam médiathèque Elsa Triolet
L'enfant, la violence, parlons-en ensemble Vendredi 10 avril - 20h30-22h30 - Salle Jean Vilar

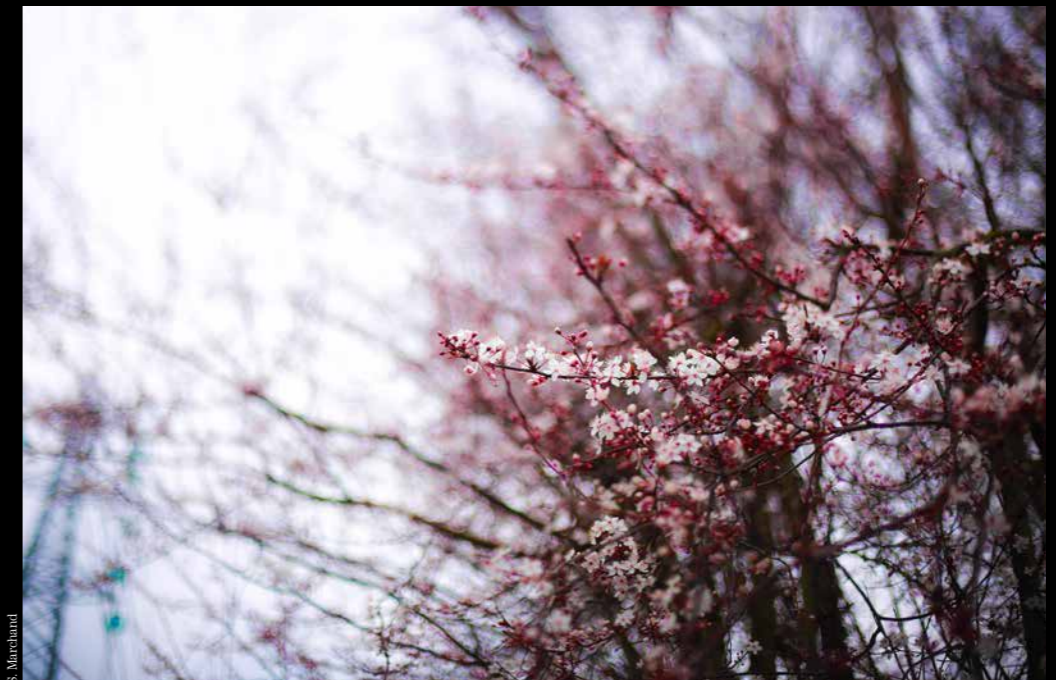
C'est l'printemps...



S. Marchand




S. Marchand



S. Marchand



 **Mémoire de la ville et outil de mise en œuvre des services publics, le patrimoine communal s'entretient au quotidien. Atout lanestérien, la richesse patrimoniale fait l'objet d'une gestion économe et durable.**

nos richesses

Mais de quoi parlent-
on ? Le **patrimoine communal** regroupe l'ensemble des biens appartenant à la commune. Il s'agit des biens meubles et immeubles du domaine public naturel (les espaces verts et maritimes) et ceux du domaine public bâti : les édifices, les outils, machines, véhicules... Ce patrimoine est riche et varié. Sa gestion, inscrite dans l'agenda 21, concilie qualité du service public, respect de l'environnement et contraintes financières.

Services publics

Le patrimoine communal est avant tout un moyen pour offrir des services publics aux usagers. A Lanester, le taux d'équipement est important permettant ainsi la mise en œuvre d'une large palette de services publics. On compte plus de 155 bâtiments publics. Depuis la création de la commune en 1909, ce patrimoine évolue en fonction des besoins et usages des Lanestériens. Cette diversité est une richesse qu'il faut entretenir et valoriser de façon économe et durable.

Valorisation

Comme le logement d'un particulier, un bâtiment, surtout s'il accueille du public, doit être entretenu et adapté aux usagers et bien sûr répondre à des exigences réglementaires (relatives aux établissements recevant du public notamment). La répartition sur plusieurs sites, les différents intervenants et types de travaux nécessitent une organisation rigoureuse. Comment suivre en temps réel l'état de chaque équipement ? Un logiciel (voir page 17) permet de recenser et gérer les biens bâtis. Ce recensement global permettra ensuite d'élaborer un Schéma du patrimoine, pour optimiser ce dernier, l'adapter aux évolutions des usages et aux usagers, mutualiser les moyens et donner plusieurs vies à un équipement. Visite du patrimoine bâti lanestérien dont la richesse est insoupçonnée et l'utilité avérée.

panorama

Le patrimoine communal concrètement, c'est quoi ? Voici un panorama des différents sites qui font la richesse patrimoniale de la commune.

Un petit tour non exhaustif des différents sites et bâtiments offre un panorama des services publics lanestériens. Certains lieux sont plus connus car accueillant du public, tels que les groupes scolaires, les équipements sportifs, culturels et les locaux mis à disposition des associations (voir ci-contre). D'autres ne sont pas ouverts au public mais sont essentiels au bon fonctionnement des services publics.

« Confidentiels »

Ce sont des lieux de travail pour les agents municipaux répartis sur deux sites. Les ateliers municipaux et le centre technique municipal regroupent différents ateliers qui servent de lieu de stockage de matériel, de réparation, d'entretien des véhicules. Dans ces ateliers, le serrurier soude, le menuisier rabote, les jardiniers entreposent pelles et pioches pour l'entretien

des espaces verts et cultivent les fleurs dans les serres municipales.

Polyvalence et mutualisation

Les équipements ont une fonction principale (culturelle, sportive, scolaire...) mais cela n'exclut pas une certaine polyvalence. Au contraire, les contraintes actuelles (financières, réglementaires) incitent à mutualiser les moyens et à favoriser les usages partagés.

Le groupe scolaire Joliot Curie, premier équipement municipal en date, est un lieu polyvalent où se croisent différents publics, on y trouve :

- l'école élémentaire
- l'école maternelle
- des locaux associatifs, avec le réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficultés (rased) et le Centre médico-social
- un préau ludique utilisé pour les activités proposées par le service jeunesse
- une maison utilisée par la Prévention spécialisée

Le clocher de la chapelle de Saint Guénhaël, l'édifice le plus ancien appartenant à la commune

D'HIER À DEMAIN

Le plus ancien édifice appartenant à la commune :

La chapelle de St Guenhaël. Au XI^{ème} siècle les moines de Saint-Gildas de Rhuys fondèrent à cet emplacement un prieuré dont l'actuelle chapelle était la chapelle prieurale. A la révolution, la chapelle devient propriété de la paroisse de Caudan jusqu'à la loi de séparation de l'église et de l'état en 1905.

Le plus ancien bâtiment construit par une municipalité :

L'école Joliot Curie
En 1897, la municipalité de Caudan (la Ville de Lanester n'étant pas encore née) construit le groupe scolaire de Lann-es-ter qui deviendra l'école du bourg en 1909, l'actuelle Joliot Curie.
En 1931, la municipalité de Lanester construit l'école maternelle des chantiers, actuellement Henri-Barbusse.

Les équipements les plus récents :

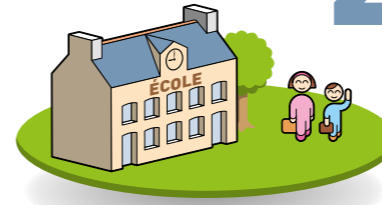
2008 : Pétaquodrome
2010 : Court de tennis couvert Jo Hochoer
2013 : Maison de quartier l'Eskale
2014 : Les Serres municipales et la Cantine de la maternelle Henri Barbusse
Le plus "futuriste" : Quai 9 prévu en 2016

Inventaire du patrimoine bâti lanestérien

155 bâtiments (147 propriétés de la ville) répartis sur 104 sites

Enseignement Jeunesse

23 sites



- 15 écoles publiques (9 maternelles, 6 élémentaires)
- 3 sites jeunesse (Espace jeunes, Blockhaus Pen Mané, Joliot Curie)
- 4 centres de loisirs (Pen Mané, Saint Niau, Pierre François, Locunel)
- 1 multiaccueil jeunes enfants, Maison de la Petite Enfance

Sport

15 sites



- 6 Gymnases (dont 1 qui appartient à la région)
- 4 complexes sportifs bâtis (Locunel, Toulhouet, Kervido, Plessis)
- 3 locaux sportifs (équitation, voile, plongeurs)
- 2 vestiaires annexes (St Niau et Grande Lande)

Culture Patrimoine culturel

10 sites



- 6 équipements communaux (Jean Vilar, Médiathèque, École de musique, École de danse, Arts plastiques, Théâtre de Kerhervy, bientôt Quai 9) et Théâtre des 2 Rivières mis à disposition par la Région
- 3 chapelles

Vie associative

21 sites



- 4 maisons de quartier
- 15 locaux mis à disposition des associations dont la Maison des associations
- Mise à disposition par les bailleurs dans les quartiers de 2 locaux pour les agents de développement local

Service à la population

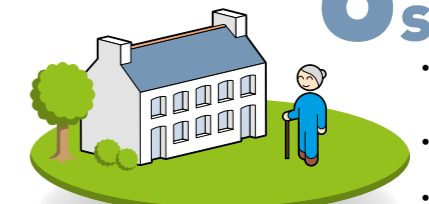
9 sites



- Hôtel de ville
- 2 cimetières
- 5 sanitaires publics
- Pompes funèbres

Action sociale

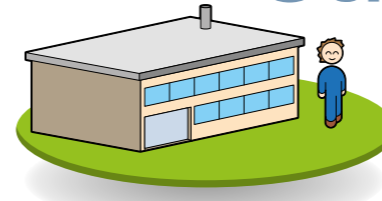
6 sites



- 3 établissements pour les personnes âgées (dont 2 loués à BSH) : EHPAD le Coutaller, foyer Aragon, Point bleu
- 1 établissement pour les personnes handicapées (Foyer le chêne)
- 2 établissements pour les personnes en situation de précarité (Epicierie solidaire, Résidence Jaurès)

Logistique

5 sites

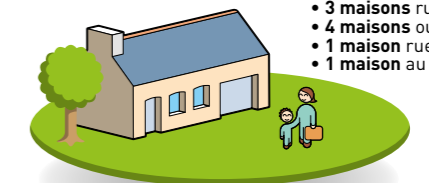


- Services techniques municipaux : 3 sites principaux (Ateliers rue Albert Thomas, Centre technique Lann Gazec, Grange Toulhouet) et 1 site annexe au Plessis
- Cuisine centrale

Réserve foncière

Il s'agit des maisons individuelles pour préparer des opérations foncières (projet immobilier comme le Panoramic par exemple).

9 sites



- 3 maisons rue Général Leclerc
- 4 maisons ou immeubles rue Sembat
- 1 maison rue Crébillon
- 1 maison au Touldrain

Divers : 5 sites (locaux inoccupés, galerie, blockhaus)

gérer au quotidien

Entretenir votre logement vous prend du temps et de l'argent ? Multiplier cela par 155 (bâtiments) et vous aurez une petite idée de ce que cela représente à l'échelle communale.

La gestion du patrimoine communal nécessite une organisation rigoureuse qui mobilise différents corps de métiers en régie municipale ainsi que 300 entreprises environ chaque année. Un équipement entretenu offre un accueil de qualité aux usagers et de bonnes conditions de travail aux agents municipaux.

Des normes énormes

Les établissements accueillant du public doivent respecter des normes et réglementation obligatoires qui évoluent régulièrement. Cela concerne principalement l'accessibilité (largeur de circulation, taille des ouvertures...) et la sécurité (détection d'incendie, désenfumage, sortie de secours...). La Ville prépare actuellement un plan d'accessibilité pour tous les bâtiments recevant du public. Environ 120 bâtiments sont concernés.

Spécialités

A côté de ces métiers spécialisés qui entretiennent quotidiennement les bâtiments, la ville fait appel à des entreprises privées. Chaque année, 125 entreprises interviennent dans la gestion du patrimoine : fournisseurs de matières premières et d'outillages, bureaux de contrôle (hygiène, sécurité etc.), entreprises de maintenance des installations techniques des bâtiments... etc. A cela s'ajoute, en fonction des années,

près de 120 entreprises qui permettent la rénovation ou la construction de bâtiments communaux. Depuis novembre 2013, toutes les interventions réalisées en régie ou par des prestataires extérieurs sont répertoriées dans une base de données permettant une gestion quotidienne globale et prospective.

Gestion numérique du patrimoine communal

La Ville gère son patrimoine à l'aide d'un logiciel. Tous les biens bâtis sont recensés et possèdent une fiche d'identité. Chaque responsable d'un

site peut demander une intervention sur tel ou tel bâtiment, qu'il s'agisse de changer une poignée de porte, vérifier l'électricité ou de réparer une fuite.

Toutes les interventions sont répertoriées dans la base de données : la date, le coût, l'intervenant... permettant ainsi un historique complet pour une gestion transparente et partagée. Cette gestion permet de mesurer les sommes investies dans chaque bâtiment, d'en suivre l'évolution, de chiffrer son coût et d'avoir une vision à long terme du patrimoine communal.



Léo Lagrange, un des 6 gymnases de la Ville

CORPS DE MÉTIERS SPÉCIALISÉS POUR L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX: Electricité, Plomberie, Chauffage, Menuiserie, Maçonnerie, Peinture, Polyvalence pour toutes les petites réparations non spécialisées, Serrurerie

valoriser demain

Le patrimoine communal est vivant, il évolue avec le temps et les besoins des habitants. Sa gestion est quotidienne, sa valorisation durable.



ries, isolation des combles, remplacement de menuiseries, utilisation d'une caméra thermique pour détecter les entrées d'air, défaut d'étanchéité et d'isolation dans un bâtiment...

Le patrimoine est vivant, le bâti travaille, vieillit, sa fonction évolue en fonction des besoins.

La Maison de la Petite Enfance construite en 1998

La diversité des équipements lanestériens est une richesse, certes,

mais une richesse qui a un coût lié à la consommation énergétique, aux assurances, à l'entretien... Les contraintes financières et réglementaires impliquent une gestion économe du patrimoine sur le long terme pour optimiser les biens publics. Rénover un bâtiment vétuste pour le mettre aux normes coûte parfois plus cher que de le déconstruire pour reconstruire. Ce fut le cas de l'ancienne salle des fêtes qui n'était plus adaptée aux besoins actuels du fait de sa vétusté et de sa capacité trop limitée.

La gestion du patrimoine entre dans une démarche de développement durable. Les consommations en énergie (gaz, électricité, eau) des bâtiments sont mesurées chaque année pour améliorer leur performance énergétique. Ces audits permettent de réaliser des travaux d'amélioration tels que : installation de régulateurs dans des chauffe-

Voici trois lieux qui ont connu plusieurs vies et ont servi à plusieurs générations.

De la boulangerie à la Maison des associations

Lieu historique, l'actuelle Maison des associations fut d'abord la boulangerie Le Garff avant de devenir la mairie en 1921. Depuis 1992, date d'ouverture de l'actuel Hôtel de Ville, elle est utilisée par plusieurs associations. Sa configuration pose aujourd'hui question en termes de fonctionnalité et de modernisation des services.

De l'ancienne crèche à la polyvalence

En 1975 la crèche, la halte-garderie et le centre de Protection Maternelle et Infantile (service du Conseil Général) sont hébergés dans trois bâtiments rue Jean Marie Le Hen. A l'ouverture de la Maison de la Petite Enfance en 1998, les locaux sont abandonnés et utilisés pour partie par l'Épicerie solidaire. Cet équipement continue d'accueillir aujourd'hui l'épicerie solidaire et depuis l'année dernière après rénovation, l'association Kabanamusik, l'association UNRPA, les syndicats et le Comité d'actions sociales et culturelles.

De la Salle des fêtes au Quai 9

Construite en 1958, la salle des fêtes a été déconstruite l'année dernière pour construire le nouvel équipement culturel et de loisirs. La polyvalence et la centralité du futur équipement Quai 9 illustrent bien la volonté de mutualiser les usages et d'optimiser les biens publics.

parole d' élu

Philippe Le Strat,

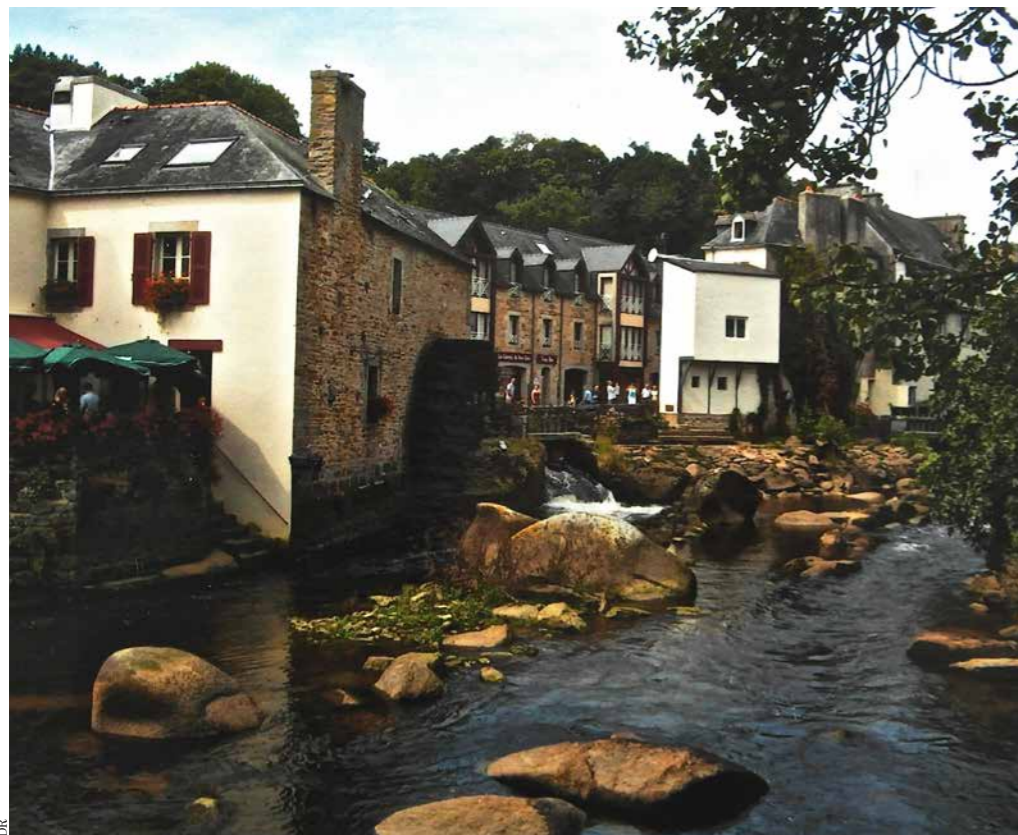
adjoint Chargé de l'agenda 21, de l'énergie, du patrimoine bâti et de la gestion des espaces naturels



« Alors que les contraintes financières sont de plus en plus fortes, la ville de Lanester est naturellement conduite à rechercher

toutes les marges de manœuvres possibles pour développer des programmes prioritaires et de nouvelles infrastructures. Dès lors, elle dispose d'un levier: celui de la gestion dynamique du patrimoine. L'élaboration d'une stratégie patrimoniale constitue donc un enjeu à part entière. La commune de Lanester possède 72 000 m² de surface de bâtiments chauffés, cela représente environ 850 000 € / an en coût de dépense énergétique soit environ 38 € par habitant. La mise en œuvre d'une stratégie patrimoniale peut porter sur tout ou partie du patrimoine : bâtiments administratifs et sociaux, équipements scolaires et sportifs, logements, édifices à vocation économique... La gestion du patrimoine ne doit pas être analysée du point de vue de la collectivité comme une contrainte de plus, mais au contraire comme une opportunité. C'est en effet l'occasion de faire le bilan afin d'optimiser leur mode de gestion et de financement, mais aussi de porter une réflexion sur l'utilisation du patrimoine et son appropriation au service rendu à l'usager. »

« reuz en Aven » « les chaos de l'aven »



Passionnant roman familial ancré dans la Bretagne des années 70, « les chaos de l'Aven », le dernier roman en date de Gildas Trévetin, romancier lanestérien, se déroule à Pont-Aven, la cité des peintres.

« **Le chaos est un entassement de rochers qui jonchent une rivière... mais c'est aussi ici les chaos de la vie** » souligne l'auteur. Pour la rédaction de ce récit, Gildas Trévetin avoue s'être beaucoup documenté et avoir découvert un monde qu'il ne connaissait pas : celui de l'art et de la peinture. « *Ça a été un gros travail, quatre-cinq ans. Au début, je ne connaissais rien à la peinture, rien de rien* » Alors, le travail de fourmi de l'écrivain a payé. Il a lu, tout. Il a dévoré des livres, écumé les musées,

les conférences. L'histoire ? Une pièce de théâtre met en relation un metteur en scène avec ses acteurs, troupe autour de laquelle gravite un jeune handicapé mental. Le handicap, la tolérance, la lutte contre les préjugés... c'est un combat que mène Gildas Trévetin, né lui-même handicapé moteur cérébral. Ce livre, l'auteur l'a dicté mot à mot à sa compagne, Marie-Claude, pour laquelle chaque mot est aussi une victoire sur la poliomyélite. Très impliqué dans la vie sociale lanestérienne et amoureux de la Bretagne, il publie

ici son deuxième roman après « les échos du Golfe », en 2006.

« Les mots sont une arme »

Son histoire débute en 1957, au sanatorium de Kerpape, l'ancêtre du centre de rééducation. Lui, le gosse de 8 ans que tous pensaient idiot et incapable de quoi que ce soit, laissé par terre à l'écart du groupe, est repéré par une institutrice qui vient de découvrir un peu par hasard qu'il savait lire. Le mari de cette institutrice lui bricole une machine à écrire peu conventionnelle mais adaptée à son handicap. Et la soif d'apprendre de Gildas va faire le reste : cours moyen, 6^{ème} et obtention de son brevet. Il rejoint alors un foyer à Parthenay, prend des cours d'anglais, de français, d'histoire, rencontre Marie-Claude et écrit, écrit, plus que tout. Ils reviennent ensemble en Bretagne et s'installent à Lanester, dans un lotissement en construction. Pour être dans la vraie vie, celle de tout le monde. Et très rapidement pointe l'engagement associatif, citoyen, politique. Administrateur de la MJC de Lanester, animateur sur Radio méduse à Lanester, puis élu UDB (de 1989 à 2001) au conseil municipal de Lanester.

Combat

Son moteur, écrire, parler, pour l'égalité de tous, contre la discrimination (même lorsqu'elle est positive, ou plutôt, surtout si elle est positive) car bien souvent cela cache plus de condescendance ou de charité qu'autre chose. Il sait bien que ce combat est immense mais l'important est de ne jamais baisser les bras, de toujours essayer, inlassablement. Alors en attendant le prochain roman, laissez vous balloter dans ces « chaos de l'Aven ».

« **Les chaos de l'Aven** » De Gildas Trévetin - Auto collections -155 pages - 18 € - En vente à Coop breizh ou sur le site www.gildas-trevetin.com

Le Poulguin et sa route à aube à Pont-Aven

potagers en partage

Certains ont un jardin et ne peuvent pas s'en occuper. D'autres rêvent de cultiver un lopin de terre. L'association Esperans Lann Ester a trouvé la solution : les mettre en relation.

Par manque de temps, d'envie ou de savoir-faire, certains propriétaires laissent leur jardin en friche au grand dam de ceux qui rêvent de mettre leurs mains dans la terre. L'idée d'Esperans Lann ester arrange tout le monde : prêter un bout de terre non exploitée à ceux qui souhaitent la cultiver. Pour l'association, « *cela relève d'un certain état d'esprit, une manière d'envisager les rapports aux autres et de privilégier l'ouverture et le partage.* » Permettre à l'autre de cultiver son jardin, ce n'est pas rien. L'association Esperans Lann ester propose donc de définir un cadre à cet échange « naturel ».

Accords

Propriétaire et jardinier s'engagent à respecter certains principes pour que la collaboration potagère porte ses fruits. Au préalable, les parties souscrivent à une assurance responsabilité civile couvrant les accidents de la vie. Le propriétaire qui prête une parcelle à cultiver doit définir la période de mise à disposition du jardin ainsi que les jours et heures d'ouverture. Il doit également savoir si le jardinier intervient seul ou pas et dans ce cas qui sont les autres personnes. Le « prêteur » partage ses outils, facilite l'accès à l'eau et peut s'il le veut donner un coup de pelle.

En échange, le jardinier s'engage à partager les fruits de sa récolte, environ 1/4 ou 1/5 de sa production selon ce qui a été convenu. Il doit maintenir la parcelle en bon état, mener à bien les cultures en cours et prévenir le propriétaire s'il doit y



mettre fin prématurément. Le jardinier privilégie une pratique écologie, respectueuse de l'environnement avec un usage raisonné de l'eau. Le cadre clairement défini, la cohabitation potagère devient naturelle pour les deux parties. Ainsi, plantes, légumes et fruits s'épanouiront dans les meilleures conditions et propriétaire et jardinier profiteront de leurs bienfaits. Aujourd'hui, huit jardins sont proposés et seulement deux jardiniers demandeurs. Le printemps est là, il n'y a plus qu'à...

Contact :
Esperans lann ester
02 97 81 04 69 et 02 97 76 68 24
potagers-en-partage@laposte.net

JEAN PIERRE a trouvé accord avec une propriétaire d'un terrain situé à Belane. « Mon terrain ne me permet pas de faire un potager. Avant, j'allais à Rianteq pour cultiver 200 m² mais ça faisait beaucoup de trajet. Désormais, j'ai la même superficie à 1 km de chez moi. Je vais planter des légumes et partager avec la propriétaire qui se servira quand elle voudra. »



Pas de jardin ou trop de jardin ? Partagez vos intérêts !

cerveau électrique

Machine fabuleuse et complexe, le cerveau est néanmoins fragile. Les dysfonctionnements qui touchent ses cellules nerveuses ont des répercussions dramatiques, pour les malades comme pour leurs proches. Présentation de deux dispositifs qui aident à faire face à la maladie.

Quel formidable chef d'orchestre que le cerveau ! Il enregistre et analyse les informations intérieures et extérieures au corps et les traduit en émotions, idées, décisions... Des dizaines de milliards de cellules qui s'agitent sous notre crâne et animent notre corps, cet amas de matière. Comment des os, du sang, de la chair, des neurones et un peu d'électricité peuvent-ils devenir une personnalité ? Le fonctionnement du cerveau humain est encore largement inconnu. La technologie de l'Imagerie à Résonance Magnétique (IRM) a ouvert un vaste champ d'exploration : il devient possible d'étudier un cerveau "en activité". Les neurosciences sont donc en train d'actualiser la connaissance que nous avons du fonctionnement cérébral. On aurait, par exemple, surévalué le rôle du nombre de neurones qui serait en fait moins décisif que celui des connexions entre eux. De nouvelles questions, souvent passionnantes, parfois vertigineuses, sont posées : où est physiquement stockée la mémoire, dans les neurones ou ailleurs ? Comment se construit le système nerveux ? Quelles sont les relations entre perception et réalité ? Répondre à ces questions peut devenir un message d'espoir : en comprenant mieux le fonctionnement du cerveau et du système

nerveux on devrait être en mesure de mieux soigner les maladies qui les atteignent.

Pôle d'entraide neurologique

On appelle neurodégénératives les maladies qui affectent le fonctionnement des cellules nerveuses du cerveau. On distingue ces maladies en fonction des régions du cerveau qu'elles touchent. A chaque région correspond une fonction, dérégulée par la maladie : la motricité, la mémoire, le langage, la perception. Les principales maladies neurodégénératives sont la sclérose en plaque, la maladie de Parkinson et celle d'Alzheimer (ces dernières portent les noms des médecins qui les ont « découvertes »). Les premières atteignent la motricité tandis que la troisième atteint la mémoire. Entre autres points communs, ces maladies provoquent une onde de choc dans les familles où elles sont diagnostiquées. Comment réagir, qui aller voir, comment adapter son quotidien et son domicile ? Des questions auxquelles il est difficile de répondre si on reste seul avec son traumatisme. Le pôle d'entraide neurologique a pour vocation de centraliser les informations, d'accueillir les familles pour qu'elles reprennent leurs esprits et des forces, de les accompagner et les orienter.

Les maladies neurodégénératives touchent le cerveau et sont difficiles à vivre pour l'entourage

Equipe Mémoire

Récemment mise en place, « l'équipe mobile spécialisée mémoire » est une prise en charge non médicamenteuse, à domicile et réservée aux personnes atteintes à un stade léger ou modéré de la maladie d'Alzheimer, sur prescription médicale. L'équipe, constituée d'un ergothérapeute, d'une infirmière

coordinatrice et d'assistantes de soin en gériatrie, commence par une évaluation à domicile des besoins de la personne et de ses proches. L'objectif est triple : d'abord valoriser les compétences de la personne par des activités de la vie quotidienne et sociale, la stimulation sensorielle et la cognition. Ensuite faciliter le quotidien et prévenir les complications

en aménageant l'environnement. Enfin soutenir et mettre en valeur l'entourage. La prestation prévoit 10 à 13 séances hebdomadaires.

Pôle d'entraide neurologique :
centre alpha, 44 av François Billoux,
09 52 27 53 10, www.poleneuro.fr

Equipe mobile spécialisée Alzheimer :
CCAS de Lanester, le point bleu, 54 av
François Billoux, 02 97 76 95 79



DR

EXPOSITION



DU 7 AU 27 JUIN
Exposition « Gravures et céramiques »
Galerie La Rotonde - Hôtel de Ville

l'art gravé au fond de l'âme

La Galerie la Rotonde accueille une partie des œuvres d'Olivier Lapicque, graveur, créateur céramiste de Concarneau. L'exposition présentera un large panorama de ses productions.

Olivier Lapicque est un artisan intuitif, un voyageur attentif aux « petites gens » qu'il croise. Les gestes quotidiens et répétitifs des gens de mer sont le sujet de prédilection d'Olivier Lapicque. Que ce soit le boucher, la marchande de légumes, le poissonnier, il aime ce proche ordinaire. Le monde de

ses œuvres est nourri de voyages et d'images de la vie ordinaire. Les visages, les lignes d'un bras, les mouvements d'une hanche, chaque geste est saisi dans un moment particulier de son mouvement. Les courbes sont dures, les lignes brisées sans douceur. Ces formes simples vont jusqu'à l'environnement de ses personnages : une fenêtre, une tôle

ondulée, les étagères de l'arrière d'un bar. Le corps, les yeux, la mer et les hommes deviennent un seul et même territoire.

« Réutiliser l'existant »

Depuis des années, Olivier Lapicque récupère les collerettes de plomb étamé des goulots des bouteilles, qui sont devenues sa matière première de travail. Il les découpe, les aplatit, les plie, choisit les coloris, les assemble pour créer des scènes de port ou de bistrot. Comme il le dit lui-même : « je fais des tableaux avec ces capsules. Je les assemble en fonction du dessin puis je les colle. Ma palette de peinture, ce sont ces capsules. J'en possède tout un stock de différentes couleurs, provenant de tous les crus possibles. Avant, les marins-pêcheurs fondaient ces capsules pour en fabriquer des plombs de pêche. »

« Artiste libre »

Avant de revenir en 1994 à Concarneau, sa ville natale, et de s'y installer en tant qu'artiste libre, Olivier Lapicque voyage et découvre le monde en même temps qu'il découvre ses passions dont la photographie, qu'il expérimente à Paris, au Caire, à Londres ou à Berlin. Il se pose quelques années à Paris, devient graphiste dans une agence de communication. Puis, il se spécialise dans la mise en valeur des objets et devient encadreur-socleur et travaille pour le musée Rodin, le Centre Pompidou, le musée Carnavalet, la fondation Le Corbusier et bien d'autres maisons prestigieuses. Ces dernières années, grâce à son travail sur le plomb étamé, il crée pour le musée de la faïence de Quimper, pour le bateau « le Pont Aven » de la Brittany ferries, pour les faïenceries Henriot de Quimper et pour de nombreux particuliers. Ses derniers matériaux en date : le linoléum, qu'il grave, et les plaques émaillées.

Exposition « gravures et céramiques »
Du 7 avril au 27 juin 2015 – Galerie La Rotonde – Hôtel de Ville de Lanester
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, le samedi de 9h00 à 11h45
Renseignement sur www.lanester.com ou au 02 97 76 81 69

SPECTACLE

Deux classes de CM1-CM2 de l'école Joliot-Curie et des élèves du Conservatoire se réunissent pour vous offrir un spectacle musical haut en couleurs et riche en émotions.

un « Jour d'école » sur la scène



SAMEDI 11 AVRIL À 10H30 AU THÉÂTRE DES 2 RIVIÈRES
Jour d'école : « Tous différents, tous ensemble »

Depuis septembre, deux classes de CM1-CM2 rejointes par des élèves d'une Classe pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) ont embarqué pour un projet de spectacle qui mêle théâtre et musique. Environ 50 enfants joueront et chanteront sur la scène du Théâtre des Deux Rivières, accompagnés en direct par les instruments d'une dizaine d'élèves collégiens du Conservatoire Musique et Danse : cor, contrebasse, flûte traversière, piano...

Fil conducteur

Les enseignants, Mme Jaffredo, Mme Rouet et Mr Raynaud, ont sélectionné des chansons dans le répertoire des « Serruriers magiques », une association de musiciens auteurs de spectacles conçus avec la complicité des enfants des écoles de Belleville. Le choix s'est fait en fonction des thèmes abordés et en concertation avec les professeurs de musique. 9 chansons devraient ainsi être présentées sur scène, avec un fil conducteur théâtral : l'arrivée

Ecoliers chanteurs et jeunes musiciens du Conservatoire ensemble sur la scène du T2R

de deux nouveaux élèves dans une école, confrontés à la différence et à des groupes de copains déjà constitués... « Le sujet parle du vécu des élèves, de leurs difficultés au quotidien, de leurs peurs » explique les enseignants. « Ces thèmes ont créé le dialogue et un support à des discussions qui n'auraient pas forcément été exprimées sur les temps de classe, comme le thème de l'égalité entre filles et garçons, par exemple. »

Apprendre

Les répétitions se déroulent à l'école (les après-midis) et au Conservatoire (sur des temps hors scolaire) avec la classe d'accompagnement musical de Venaïg Le Cousutmer, sous la houlette de François Chapron, professeur du Conservatoire intervenant dans les écoles, et de Christophe Maréchal, de la Compagnie de l'Embarcadère, pour la mise en scène. « Chaque élève a au moins une réplique pendant le spectacle et peut faire office de doublure pour remplacer une absence de dernière minute » précise les enseignants. Une représentation de ce projet à la fois pédagogique et artistique est prévue le vendredi après-midi devant leurs camarades, puis le soir pour les parents, avant la séance publique du samedi matin. Avec de belles mélodies pour accompagner des textes touchants et poétiques, nul doute que ce joli spectacle vous donnera, vous aussi, envie de chanter...

Spectacle musical tout public - durée : 1 heure
Gratuit - Entrée libre dans la limite des places disponibles

11 AVRIL
Fête du sport



F. Belermain

SPORT

faites du sport grit sport

La fête du sport : une matinée de découverte sportive et une vitrine du monde associatif sportif lanestérien.

Ambre la débrouille

L'ASL organise un Match de gala au profit d'une petite fille handicapée de 11 ans, Ambre, le 19 avril à 10h au stade A Le Bail. Concours de pronostics, tombola et buvette, 1€ symbolique et dons libres pour favoriser son maintien à domicile et son autonomie grâce à des équipements adaptés à sa croissance.

Motricité en fête

Dans le cadre du festival Enfance et Famille, lors de la journée de la petite enfance au gymnase organisée par les Enfants du Plessis, les enfants expérimenteront des parcours pour sauter, grimper, rouler, tenir en équilibre. Samedi 10 avril - 10h-18h Salle Pierre de Coubertin Enfants accompagnés de 2 à 6 ans

Le 11 avril, samedi matin, sera multisport pour 200 enfants Lanestériens qui testeront deux activités sportives de leur choix. L'occasion pour eux de découvrir de nouvelles pratiques et pourquoi pas d'en choisir une pour la prochaine rentrée de septembre. Cette matinée est organisée par la Ville de Lanester et l'Office Municipal des Sports et encadrée par les animateurs municipaux et les bénévoles associatifs. Pour Evelyne Combes, présidente de l'Office Municipal du Sport, « cette fête montre la variété des activités physiques à Lanester. On insiste sur le côté ludique du sport. Pour certains, la pratique en club est synonyme de compétition. Tout le monde n'en a pas envie. Le sport doit avant tout être un plaisir, celui d'apprendre et de progresser. »

2 fois 45

Au mois de mars, les enfants des classes de CM1 et CM2 ont choisi deux activités via un coupon réponse distribué en classe. Pendant une matinée, les enfants sont plongés dans les activités choisies. Chacune dure 45 minutes. Cela leur permet de vraiment s'investir et de prendre le temps de découvrir la discipline plutôt que de passer 5 minutes sur plusieurs activités. Cette année, l'activité kayak sera possible, la marée haute étant favorable à l'embarquement. Pour Marie-Noëlle Raude, responsable de la commission manifestations sportives de l'OMS « cette matinée conviviale permet un premier contact avec les clubs où se créent des liens forts. Ce genre de manifestation montre à quel point le sport est un formidable vecteur d'intégration. »

La fête du sport : une première prise de contact avec deux disciplines au choix

LES ASSOCIATIONS PRÉSENTES

Bretagne Sud Escalade - Lanester Handball - Société Hippique - FLL Basket - FLL Tennis de Table - FLL Badminton - FLL Savate Boxe Française - FLL Tennis - FLL Judo - FLL Volley - ASL (football) - Les Béliers de Lanester (hockey) - Lanester Gymnastique - R2L (rugby) - Lanester Canoë-Kayak Club - Les enfants du Plessis

coordonnées utiles

Services municipaux

Hôtel de Ville
1 rue Louis Aragon, CS 20779
56607 Lanester Cedex
Standard : 02 97 76 81 81
Courriel : mairie@ville-lanester.fr
Horaires d'ouverture :
lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30
samedi de 9h à 11h45

État civil
02 97 76 81 39

CCAS

02 97 76 81 97
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Fermé le mercredi matin

Service de médiation citoyenne

02 97 76 81 15

Service Eau et déchets :
0 800 100 601

Pompes funèbres municipales
02 97 81 32 64

Police municipale
02 97 76 81 38

Police nationale : 17

Bureau de police de Lanester
ligne directe : 02 97 76 27 23
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h

Santé

Hôpital de Bretagne Sud
02 97 06 90 90

SOS médecins
0825 56 36 24

Pharmacie de garde
32 37

Marché

Tous les mardis matin
Place Delaune.

le Carnet ar c'harned

FÉVRIER 2015

Mariages :

14 : Angélique Masson
et Sébastien
Gschwind

(Les autres mariés ne souhaitent pas paraître dans le magazine « Reflets »)

Naissances :

11 : Télya Le Gallo
16 : Owen Pervier
17 : Joy Bengherada
18 : Naim Le Strat
Belhadi
19 : Aylin Arikian
19 : Esteban Nicol
Assunção

21 : Adam Fischietti Di Franco

(Les parents des autres enfants nés en Février 2015 ne souhaitent pas de parution dans le magazine « Reflets »)

Décès :

02 : Marcel Bouquet,
76 ans
07 : Gérard Callonnec,
68 ans
08 : Jeanne Le
Scoëzec, veuve
Nicolas, 93 ans
12 : Germaine
Lescarmeur, veuve
Posson, 88 ans
13 : René Davy, 74 ans
16 : Félix Pennobert,

95 ans
16 : Daniel Richard,
70 ans
17 : Yvonne Coché,
veuve Quilliou,
89 ans
20 : André Rouard,
90 ans
26 : Jean Le Breton,
87 ans
27 : Danielle Le Loire,
épouse Guillevin,
65 ans
28 : Joseph Guillemot,
90 ans
28 : François Carcreff,
85 ans

ÉLUS MAJORITAIRES

> Lanester nouvelle citoyenneté

Souffle et engagement

Le sport est au cœur de l'engagement de notre équipe municipale. La rénovation des structures existantes (Sol du gymnase Jean ZAY en 2014, travaux gymnase René Ihuel en 2015...), la construction de nouveaux équipements comme le terrain synthétique dont l'inauguration aura lieu le 8 avril 2015, en témoignent.

Le soutien financier au fonctionnement et à la réalisation des projets, les aides logistiques et techniques apportées, la qualité des équipements mis à disposition des associations

associées au savoir-faire du tissu associatif permettent d'accueillir de nombreuses manifestations sportives. Certaines d'entre elles, annuelles, comme le tournoi des jeunes, la fête du printemps, le tournoi des Trente, etc..., d'autres, ponctuelles, à l'image du tournoi handi basket fin mai, sont toujours des moments de convivialité, de partage et de détente que les lanestériens sont nombreux à apprécier.

La réussite de ces manifestations repose sur l'implication de femmes et d'hommes, les bénévoles qui permettent à Lanester d'être recon-

nue comme une ville sportive et dynamique. Ces bénévoles, passionnés engagés au sein de leurs clubs, sont aussi, très souvent les militants de la communauté sportive à l'Office Municipal des Sports qui est reconnu de tous.

Le sport est une véritable école de la vie et il encourage l'engagement citoyen..

Sonia ANNIC, pour le groupe des élus LNC

> Le groupe socialiste

Collège 2016

Le ministre socialiste Najat Vallaud Belkacem a présenté en mars la réforme des collèges qui devrait être opérationnelle dès 2016; elle concerne

les programmes, les pratiques d'enseignement et l'organisation pédagogique.

Le but étant de :

- Renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux en combinant les apprentissages théoriques et pratiques.

- Tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous.

En effet, des temps d'accompagnements per-

sonnalisés vont être aménagés pour consolider leurs apprentissages.

- Donner aux élèves des outils pour se projeter dans le futur.

L'apprentissage des langues favorise l'insertion professionnelle des jeunes en France et à l'étranger, tout autant que le travail en groupe.

- Avec la maîtrise de deux langues vivantes en débutant la LV1 dès le CP et la LV2 dès la 5^e

- avec l'aptitude à travailler en équipe, s'exprimer à l'oral, conduire un projet.

- avec l'acquisition du numérique en terme de sécurité, de fiabilité, mais aussi de civilité et

de respect vis-à-vis d'autrui.

Les collèges bénéficieront de nouveaux moyens d'enseignement pour faciliter ces démarches : 4 000 ETP (équivalents temps pleins) accompagneront ainsi cette réforme.

Les élus socialistes soutiennent cette réforme, comme ils considèrent qu'il est de notre responsabilité commune et non négociable de faire en sorte qu'un enfant lanestérien puisse continuer à s'épanouir au travers de l'offre éducative de qualité que l'on trouve sur la commune.

Alain L'hénoret, Pdt Groupe PS

> Europe Écologie Les verts

L'agriculture bio affolée

Le gouvernement a brusquement décidé de baisser de 25% les aides attribuées à l'agriculture biologique, fragilisant ainsi toute la filière.

Au moment où le Ministre de l'Agriculture et porte-parole du gouvernement Stéphane Le Foll s'inquiète de la « bombe à retardement » sanitaire et environnementale des pesticides, et alors que le modèle économique de l'agro-

industrie court à sa perte, - comme le prouvent les multiples crises en Bretagne - cette décision est incompréhensible, injuste et révoltante. Au contraire, notre modèle agricole doit être repensé en profondeur et le bio est un atout majeur pour une transition vers une agriculture innovante au service de l'emploi, du développement des territoires ruraux, de la préservation de l'environnement et d'une

alimentation de qualité pour toutes et tous.

Le gouvernement doit retrouver le sens de l'intérêt public et revenir sur sa décision. Nous soutenons les productrices et producteurs bio et appelons les citoyen-nes à défendre le travail et l'avenir de ceux et celles qui ont opté pour un réel changement.

Texte collectif Europe Écologie Les Verts

ÉLUS MINORITAIRES

> Lanester, une vision nouvelle

Des perspectives budgétaires en berne

Dans le cadre du plan d'économies décidé par le gouvernement de 50 milliards décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont appelés à diminuer progressivement de 11 milliards jusqu'en 2017. Localement pour Lanester, cela se traduit par une baisse en 2015 de 0,5 million d'euros et en 2017, cela montera à 1,7 million.

Quels que soient les efforts entrepris, les collectivités auront bien du mal à absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

Aussi, il est nécessaire d'avancer et de travailler ensemble à l'optimisation des moyens pour ne pas affecter la qualité ni le contenu des prestations de service public actuellement fournies au sein de notre ville.

Fort de ce constat, notre groupe a exprimé sa vision politique en matière économique lors du débat d'orientations budgétaires et s'est abstenu lors du vote du budget 2015 car nous partageons à la fois des décisions (maintien des taux des impôts locaux, poursuite du désendettement structurel...) mais étions

également opposés à certaines orientations (souscription nouvel emprunt pour le Quai 9, multiples garanties financières octroyées à des bailleurs sociaux...).

Aussi, nous serons extrêmement attentifs sur les évolutions de la politique économique à Lanester tant le budget est bien la clef de voûte de la cohésion municipales.

François-Xavier Munoz pour le groupe d'opposition "Lanester, une vision nouvelle"

> Osons Lanester avec le Front de Gauche

Circuits courts sur la ligne

Chaque jour près de 2700 repas sont préparés par les 18 salariés de la cuisine centrale de notre ville. Nous sommes convaincus de la nécessité de collaborer largement avec les producteurs et commerçants locaux dès que cela est possible et ce pour le maintien de la qualité des repas mais aussi pour le soutien à l'emploi.

Avec un budget de l'ordre de 9,1 milliards par an, la nouvelle Politique agricole commune (PAC) entrera en application en 2015 et sera le cadre commun de l'agriculture européenne jusqu'en 2020. Malgré quelques évolutions

positives, cette réforme confirme le processus de dérégulation des marchés agricoles avec la disparition des quotas laitiers, et des aides financières pour les grandes exploitations, favorisant ainsi les fermes industrielles. Le processus de concentration de l'agriculture dans un nombre de plus en plus réduit d'exploitations est en marche, il sera suivi de destruction d'emplois agricoles.

Notre souveraineté alimentaire est menacée. Il faut un plan de transition écologique de l'agriculture. Soutenir le développement des filières alternatives labellisées, vivrières,

courtes de proximité, biologiques, reposant sur une juste rémunération du travail et permettant au plus grand nombre de bénéficier d'une alimentation de qualité.

Soutenir l'installation de jeunes agriculteurs et la consolidation des petites exploitations, y compris par le biais de réserves foncières, notamment dans le « nouveau canton » de Lanester.


Alexandre SCHEUER, Nadine LE BOEDEC, Chrystelle RISSEL

28^{ème} édition

FESTIVAL ENFANCE & FAMILLE

Du 8 au 18 Avril 2015 • Lanester



Conception  Karbonestudio Illustration Jean-Marc Le Port
Ou est Charlie © Martin Handford, Le Grand Duduche © Cabu.

